

Image not found or type unknown



Déménagement suite a mission

Par **RamsesDu34**, le **10/07/2011** à **11:07**

Bonjour,
Je vais être amené à bouger de mon domicile pour une mission de 1an.
Je serais alors en mission grand déplacement et remboursé au forfait.
Dois je informer mon employeur si je quitte définitivement mon domicile pour m installer avec ma famille plus près de ce chantier et serais je toujours rembourser de ces frais dans le cas ou je le tiendrai informe.